

## Recherches sociographiques



Paul INCHAUSPÉ, *L'avenir du cégep*

Maurice Angers

Volume 35, numéro 2, 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056874ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056874ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Angers, M. (1994). Compte rendu de [Paul INCHAUSPÉ, *L'avenir du cégep*]. *Recherches sociographiques*, 35(2), 294–296. <https://doi.org/10.7202/056874ar>

Paul INCHAUSPÉ, *L'avenir du cégep*, Montréal, Liber, 1992, 208 p.

Paul Inchauspé présente son diagnostic sur les cégeps et ses solutions. Il tente d'allier sa connaissance du terrain, puisqu'il est depuis 25 ans du milieu qu'il analyse, à la distance nécessaire pour voir haut et loin, selon ses propres termes en avant-propos. Il en arrive à cerner certains problèmes de taille et à proposer des voies de solution qui impliquent un changement profond dans les façons habituelles de voir les choses tant chez les fonctionnaires, à Québec, que chez les administrateurs, professeurs ou étudiants dans un cégep.

La première partie, intitulée « Une institution sous observation », aborde les questions de l'accessibilité, de la formation étudiante, de la situation professorale et de l'évaluation. Il vaut la peine, pour saisir la richesse de la réflexion de l'auteur, de faire ressortir quelques éléments de diagnostic. Sur l'accessibilité, il précise que le problème n'est plus prioritairement de donner accès au cégep mais d'y faire réussir les étudiants. Il montre éloquemment que la logique du système collégial n'est pas d'abord de prendre en charge la formation globale de ce dernier mais de préserver la compartimentation des disciplines, surtout au secteur général; la logique de la comptabilisation bureaucratique, en outre, se complaît dans l'évaluation des processus plutôt que de s'attaquer à l'évaluation des résultats. L'étudiant, de son côté, en vient à s'engager dans sa formation dans une perspective principalement utilitariste, et le professeur cherche à répondre aux besoins du consommateur; il n'est plus question d'élever la formation.

Par ailleurs, les professeurs sont soumis à des règles impersonnelles qui leur enlèvent toute responsabilité réelle et les isolent dans leur discipline. L'auteur note cependant leur grand intérêt pour la pédagogie, ne serait-ce que par les multiples perfectionnements auxquels ils participent et qui les préparent beaucoup mieux que les universitaires à faire face à la diversité et à l'augmentation des clientèles.

Quant à l'évaluation, l'auteur insiste sur le fait que les professeurs, comme professionnels, devraient être jugés non sur leurs comportements mais sur leurs résultats et que si, pour la filière professionnelle, il existe déjà dans beaucoup de cas une régulation externe (corporations, marché du travail, etc.), pour la filière générale, conduisant à l'université, il faudrait instaurer « un système d'examens ministériels assurant la régulation de l'évaluation faite par le professeur » (p. 85).

À travers cette première partie analytique, Inchauspé soumet deux énoncés qui valent à eux seuls qu'on s'intéresse à ses propos. D'abord il introduit une notion, chargée de sens, à savoir que le cégep fait partie de *l'enseignement supérieur de masse*. Or, les cégeps, et encore plus les institutions de premier cycle universitaire, tardent à se percevoir de la sorte. Pourtant la prise de conscience de cette réalité permettrait de comprendre la diversité des clientèles étudiantes quant à leur formation antérieure et leur motivation et l'importance de se préoccuper de pédagogie. L'approfondissement de cette notion lui semble pourtant essentielle pour comprendre à qui on s'adresse, quoi enseigner et quels standards établir. On se rend de plus en plus compte que ce n'est pas en diminuant ceux-ci qu'on rend service à qui que ce soit.

Le deuxième énoncé porte sur la reconnaissance et l'acceptation de la différence entre les secteurs préuniversitaire et technique (l'auteur parle pour le second, de la filière technologique) dans les cégeps. Pour des raisons de standardisation selon la logique bureaucratique, on cherche toujours des mesures qui s'appliquent de façon identique, aux deux secteurs.

Or, leur réalité est différente tant par les visées, l'université d'une part, le marché du travail de l'autre, que par les objectifs et standards à poursuivre, plus d'abstractions et d'aptitudes générales dans un cas, plus d'applications pratiques dans l'autre. Cela ne nie pas l'importance de la formation fondamentale dans les deux secteurs, mais montre que les cours s'adressant aux deux groupes d'étudiants ne doivent plus ignorer leur situation différente. Cette reconnaissance des différences, qui ne devrait pas compromettre les changements d'orientation, assurerait qu'on soit, au Québec, mieux à même de s'adapter aux forces de changement en cette fin du vingtième siècle.

La deuxième partie de l'ouvrage débute avec une description de ces forces de changement : libéralisation des échanges au plan économique, importance de la conception sur la production de matières premières au plan technologique et déséquilibres mondiaux au plan démographique. Tout cela amène l'auteur à traiter ensuite successivement de la voie de la formation technologique puis de celle de la formation préuniversitaire pour en venir enfin aux changements qu'il souhaite pour l'école québécoise.

Pour la voie de la formation technologique, il faut repenser, dit-il, la hiérarchisation entre les ordres secondaire, collégial et universitaire : « des niveaux de scolarisation et de qualification professionnelle accrus sont exigés de l'ouvrier qualifié, les ingénieurs d'application sont de plus en plus requis, les distinctions entre les ouvriers spécialisés et les techniciens s'estompent, une hiérarchie nouvelle, celle des technologues, commence à émerger. » (P. 116.) Au collégial, il faut, selon lui, un rapprochement réel avec les entreprises, une adaptation des enseignements au fait qu'il ne s'agit pas simplement de faire assimiler aux étudiants des concepts mais de leur apprendre à les rendre opératoires, autrement dit à les maîtriser. S'y ajoute la nécessité de former non plus des inventeurs solitaires mais des innovateurs, c'est-à-dire des gens capables de saisir et de mener à terme toutes les étapes d'un projet, et cela, en équipe. Sur ce dernier point, il vaut la peine de citer une note de bas de page : « Beaucoup d'Occidentaux attribuent au système scolaire extrêmement compétitif des Japonais leur succès dans l'innovation. Les Japonais, eux, l'attribuent à l'apprentissage du travail en groupe. » (P. 121, note 50.) Pour ne pas allonger, précisons que l'auteur prône une filière technologique autonome pour tout le système scolaire québécois en vue d'une plus grande cohérence verticale, et invite le secteur technique au cégep à se différencier nettement du secteur préuniversitaire et à conserver une marge de manœuvre pédagogique.

Inchauspé aborde ensuite la voie de la formation préuniversitaire. Il y déplore la segmentation des savoirs, la peur du débat sur les contenus de cours et le manque d'attention au fait que l'étudiant de ce secteur a d'abord besoin de se préparer à des études longues; on doit lui fournir, pour ce faire, la possibilité d'une meilleure maîtrise des langages, d'une plus grande aptitude au raisonnement abstrait et à l'analyse critique et d'une plus grande conscience historique. Cependant, on ne peut demander au professeur, seul, de définir les standards nécessaires à ce type de formation. Sachant que cela est considéré par plusieurs professeurs comme une atteinte possible à leur liberté académique, l'auteur essaie de leur démontrer plutôt qu'ils ne peuvent assumer ce rôle seuls puisqu'ils sont juge et partie, qu'ils devraient envisager cette définition des standards comme une tâche à partager et, par conséquent, comme un allègement de celle-ci et la possibilité de mieux se consacrer à ce qui fait leur force, leur intérêt, voire leur passion, la pédagogie. Pour favoriser ce climat, l'auteur prône la création, dans chaque cégep, d'une véritable communauté axée sur l'étudiant et sa formation, où le professeur se perçoit comme l'allié de ce dernier pour franchir une

nouvelle étape par rapport aux standards de formation, élaborés par le ministère en laissant à chaque collège de choisir les moyens de les atteindre.

Au terme de son étude, l'auteur en vient à parler de la nécessité d'un changement de paradigme dans la façon de concevoir le cégep si l'on veut que celui-ci puisse faire face à l'avenir prévisible. Une alliance doit s'établir entre les appareils productif et scolaire pour remplacer celle établie précédemment entre l'École et l'État, ce dernier devant se préoccuper davantage de l'avenir des personnes âgées et du chômage. De plus, la démocratisation ne doit plus être synonyme d'uniformité comme si tout le monde avait le même talent ou les mêmes aspirations. Ce nivellement, selon l'auteur, ne conduit qu'à des détournements profitables à la seule élite déjà fortunée qui sait pallier pour ses jeunes les manques de formation scolaire. Il y a place pour un développement différencié : il faut passer de l'accompagnement des élèves, jusqu'ici la façon de faire face à la démocratisation, à une volonté de les hisser vers le haut selon des filières permettant, par ailleurs, aux moins prêts ou aux moins motivés de cheminer différemment. Sur un autre point, l'auteur laisse entendre qu'il faut passer d'une formation envisagée sous l'angle de la compréhension formelle à la transmission d'un savoir qu'on puisse exercer : « Autre chose est de comprendre une notion, autre chose est de savoir s'en servir. » (P. 161) Il faut donc développer une pédagogie davantage basée sur des exercices et des travaux que sur des exposés et des examens. Enfin, à l'inverse de la logique bureaucratique qui veut tout contrôler, ce qui fait qu'une décision urgente va non seulement se prendre trop lentement mais en plus par les personnes les plus éloignées de la connaissance pratique du problème, le paradigme nouveau à créer, c'est de considérer les cégeps à l'avenir comme des personnes morales ou des communautés prenant leurs propres décisions et les assumant en regard de l'État. On peut penser que le renouveau législatif de 1993 va dans ce sens, mais l'avenir dira s'il s'agit d'une autonomie réelle ou de papier pour les cégeps.

Que conclure ? Toute personne préoccupée de l'avenir des cégeps et du système scolaire québécois de façon plus générale devrait lire ce volume. C'est un essai, nous dit l'auteur; il ne faut donc pas en attendre l'exhaustivité et les nuances d'un rapport d'enquête. Cependant, il a l'avantage sur le rapport de ne pas simplement constater un état de fait, mais de proposer une nouvelle voie pour l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec. Celle-ci est assez radicale, mais ce n'est pas une raison pour ne pas l'envisager avec sérieux. Il est temps que l'on discute des « vraies questions » de l'enseignement au Québec. Le renouveau de l'enseignement collégial s'y prête mais encore faut-il que les intervenants prennent la peine d'accepter dans le débat des diagnostics comme celui que pose Paul Inchauspé. Il sera alors possible de dépasser les rigidités actuelles. Il fallait un certain courage à l'auteur, qui est du milieu (comme professeur au début, comme directeur général maintenant) pour dépasser les congratulations mutuelles qui y font souvent office d'analyse. Espérons qu'il ouvre un débat qui aura des suites. Ajoutons qu'une annexe intitulée « Enseigner au cégep » devrait remonter le moral à bien des professeurs qui oublient le rôle important et merveilleux qu'ils remplissent.

Maurice ANGERS

*Département des sciences sociales,  
Collège de Maisonneuve.*

---